



Conditions générales pour cours de conduite pour entreprises, manifestations et locations de terrain

Version avril 2011

1. Champ d'application

Ces conditions générales (CG) sont applicables pour:

- tous les cours de conduite (ci-après «cours») pour entreprises ainsi que manifestations organisés par Test & Training tcs SA dans ses centres de sécurité routière et de conduite, dans sa station mobile pour le perfectionnement de la conduite ou dans d'autres installations externes;
- la location de terrains d'entraînement et de locaux de séminaire en vue d'organiser des cours et des manifestations telles que conférences, expositions, présentations etc. ainsi que pour toutes autres prestations connexes de Test & Training tcs SA.

2. Conclusion du contrat, prestations et paiement

Après la réservation (par écrit, par téléphone ou de manière électronique), le client reçoit une confirmation de réservation écrite. Le contrat est ferme à partir du moment où le client renvoie la confirmation de réservation signée. Par le renvoi de la confirmation de réservation, le client accepte les présentes CG.

Les prestations comprises dans les prix sont mentionnées dans la confirmation de réservation.

Test & Training tcs SA est en droit de demander à tout moment un acompte équitable, dont le montant et les conditions de paiement sont fixés dans la confirmation de réservation.

Les factures sans date d'échéance doivent être payées sans escompte dans les 14 jours après réception.

3. Informations générales concernant les cours

Afin de régler les formalités d'inscription, les participants sont priés de se trouver sur le lieu du cours 15 min avant le début de celui-ci.

Au début du cours, le réservoir du véhicule doit être au moins à moitié plein. Aucun objet non attaché ne doit se trouver dans le coffre ou à l'intérieur de la voiture. Ils doivent être fixés ou enlevés avant le début du cours.

Les utilitaires et les caravanes ne peuvent être utilisés pendant un cours que vides. Des exceptions peuvent être convenues au cas par cas au préalable avec un spécialiste de Test & Training tcs SA.

L'eau utilisée sur la piste lors des exercices peut laisser des traces de calcaire sur le véhicule, surtout pendant les mois d'été où l'évaporation est rapide. Il est donc recommandé de nettoyer le vernis avec du vinaigre dilué, puis dans une station de lavage.

Compte tenu du type de manifestation, l'habillement doit être sportif et confortable. Comme il y aura toujours, entre les diverses leçons de conduite, quelques minutes passées en plein air, il est recommandé de revêtir une veste résistante à la pluie et au vent. Les participantes ne doivent pas porter, pour la partie pratique, de chaussures à semelles compensées ni à hauts talons.

Pour les cours motos, les participants doivent, avant de se rendre sur le lieu de cours, contrôler l'état technique (pression des pneus, niveau d'huile) de la moto et faire le plein. L'équipement vestimentaire de protection moto au complet (casque, bottes, veste et pantalon ou combinaison, gants) est indispensable. En outre, il est conseillé d'emporter, pour la "course d'adresse" sur le parcours de trial, une veste de moto légère et un linge de toilette, car on transpire très facilement pendant cette partie du cours. Test & Training tcs SA met à disposition les casques jet et les cagoules.

4. Conditions de participation au cours

Dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle de toutes les personnes impliquées dans le cours, les participants doivent, pendant la partie pratique, s'en tenir strictement aux directives de l'instructeur.

Les circonstances suivantes peuvent mener à l'exclusion du cours, sans droit au remboursement:

- Infraction grave aux injonctions des instructeurs ou aux règles générales de la Loi sur la circulation routière, applicable sur le terrain d'entraînement;
- Circonstances ne permettant pas une participation optimale au cours, notamment: maîtrise insuffisante de la langue du cours, sécurité de fonctionnement du véhicule insuffisante, état d'ébriété, consommation de stupéfiants.

5. Nombre de participants au cours

Afin de pouvoir dispenser les cours dans les meilleures conditions, un nombre minimum et maximum de participants sera fixé pour chaque cours. Par conséquent, Test & Training tcs SA se réserve le droit de modifier la composition des groupes et de ne pas dispenser des cours avec trop ou trop peu de participants.

6. Véhicules

En principe, les cours se déroulent avec le véhicule personnel, ou avec un véhicule amené par les participants. Contre une taxe de location, Test & Training tcs SA met des véhicules à disposition.

Si le client fournit lui-même les véhicules et les met à disposition, les dates de livraison et de retrait doivent être convenues à temps avec le personnel du

lieu de dépôt concerné. Test & Training tcs SA n'endosse aucune responsabilité en cas de dommages ou de vol des véhicules déposés.

7. Ravitaillement

A Hinwil et à Niederstocken, le restaurant de Test & Training tcs SA "turbolino" a le droit d'exclusivité pour le ravitaillement lors des cours et des manifestations. Il ne sera pas servi d'alcool avant ni pendant le cours.

8. Assurance et responsabilité

8.1 En cas d'organisation de cours/manifestation par Test & Training tcs SA

Test & Training tcs SA a conclu une assurance responsabilité civile en tant qu'organisatrice. La couverture est subsidiaire et n'entre en ligne de compte que pour autant qu'il y ait responsabilité de la part de Test & Training tcs SA..

Les véhicules des participants sont couverts, pendant le cours sur le terrain d'entraînement, par une assurance casco totale (avec franchise). La somme maximale d'assurance se monte à CHF 100'000 (cent mille) par véhicule et par cours. Il n'y a toutefois pas de couverture d'assurance lors des phases de "conduite libre", ainsi que lors des cours de conduite sportive ou sur circuit.

8.2 En cas d'organisation de cours/manifestation par le client

Lors d'une location de terrain ou d'organisation de manifestations, sans que Test & Training tcs SA n'intervienne comme organisatrice, le client/organisateur est responsable de toutes les assurances (RC organisateur et assurance RC, casco véhicules). Il répond notamment de tout dommage causé par les véhicules des participants ou par tout autre véhicule utilisé lors de la manifestation.

La couverture d'assurance (responsabilité civile, casco) pour les véhicules qui ne sont pas mis à disposition par Test & Training tcs SA est du ressort du client/organisateur. Test & Training tcs SA ne répond pas de tels véhicules.

Si le client délègue l'organisation de la manifestation à un tiers, il doit informer celui-ci de la teneur des présentes conditions générales, en particulier des clauses relatives aux assurances et à la responsabilité.

9. Conditions d'annulation

Le client doit annuler sa réservation par écrit (lettre, courrier électronique, fax). Le remboursement du montant de la facture est réglé de la manière suivante:

<u>Moment de l'annulation</u>	<u>Taxe d'annulation</u>
- jusqu'au 60ème jour civil avant le début du cours/de la location:	10%
- entre 59 et 16 jours civils avant le début du cours/de la location:	60%
- entre 15 et 6 jours civils avant le début du cours/de la location:	80%
- jusqu'à 5 jours civils avant le début du cours/de la location:	90%
- en cas d'absence le jour du cours/de la location:	100%

(pas de remboursement)

Le délai débute à la date de réception de l'annulation par Test & Training tcs SA. En cas de doute, le client est responsable d'apporter la preuve de la notification de la résiliation. Le client est libre d'apporter la preuve que Test & Training tcs SA ne subit, suite à la résiliation ou à la non participation sans annulation préalable, aucun dommage ou un dommage sensiblement plus faible que la taxe d'annulation. Si la preuve est apportée, la taxe sera proportionnellement réduite, voire supprimée.

Test & Training tcs SA se réserve le droit de reporter ou d'annuler des cours, si les conditions météorologiques ne permettent pas un déroulement sans danger du cours. En cas d'annulation, le cours ne sera pas facturé et tout acompte éventuel sera remboursé. Le client n'a droit à aucun dédommagement.

10. Protection des données

Par le paiement de la facture, le client autorise Test & Training tcs SA et le siège central du TCS à conserver toutes les données personnelles, transmises par le client à Test & Training tcs SA, dans le cadre de leurs prestations et du sociétariat du TCS, à les utiliser (traitement administratif, analyse statistique, marketing) et à les remettre à des tiers mandatés pour le traitement des données et liés par une stricte confidentialité, ainsi qu'à utiliser ces données pour le développement de nouveaux produits ou de nouvelles prestations qui pourraient l'intéresser.

11. Divers

Les photos et les prises de vue sont interdites dans les installations de Test & Training. Après accord préalable, Test & Training tcs SA peut accorder des dérogations.

Test & Training tcs SA se réserve le droit de faire des photos et des prises de vue pendant les cours et de les utiliser gratuitement dans des brochures et autres publications.

Les publications du client, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles l'installation est mentionnée, doivent être préalablement soumises à Test & Training tcs SA pour information et approbation.

12. Droit applicable et for juridique

Le droit suisse est applicable pour toutes les relations juridiques avec Test & Training tcs SA. Le for juridique est au siège de Test & Training tcs SA.